

# DOSSIER DE PRESSE

## « Les collectivités locales, piliers de l'organisation sportive française : Les actions et les engagements de l'ANDES 2012 »



**ANDES**  
**6, Boulevard Miredames**  
**81100 Castres**  
**Tel : 05-63-71-01-44**  
**Fax : 05-63-71-96-14**  
**E-mail : [contact@andes.fr](mailto:contact@andes.fr)**  
**[www.andes.fr](http://www.andes.fr)**

## EDITORIAL

En publiant en 2007 « *les collectivités locales, 1er financeurs du sport en France : 10 propositions pour un développement cohérent* », l'ANDES avait exprimé sa volonté de devenir un interlocuteur reconnu, crédible et constructif dans le débat sur le développement du sport en France.

Pari réussi puisque quatre années plus tard, à l'occasion de la rencontre entre les élus en charge des sports et le Ministre des Sports, il a été indiqué que « ***cette rencontre marquait une étape dans le partenariat stable entre l'Etat et les acteurs majeurs du développement du sport que sont les communes et leurs groupements*** ».

Désormais présente dans de nombreux organismes de cogestion, comme par exemple au Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) ou à la commission d'examen des règlements fédéraux relatifs aux équipements sportifs (CERFRES), les Collectivités locales participent en amont des décisions prises en matière de politique sportive nationale.

Pour votre information, vous trouverez une présentation générale de l'ANDES sur les thèmes suivants :

- les missions et les objectifs de l'ANDES
- Présentation du Comité directeur et des collaborateurs
- La gouvernance du sport
- Les équipements sportifs
- Le sport professionnel
- Santé et Développement durable
- L'Europe
- Les partenaires

Je vous souhaite une excellente lecture de nos actions en faveur du sport au sein de nos communes

**Jacques THOUROUDE**

Président de l'Association Nationale des Elus en Charge du sport

## ANDES : les missions et les objectifs

### • Quid de l'ANDES ?

Créée en 1995, l'Association des Elus en charge du sport (ADES) acquiert rapidement une dimension nationale et c'est en 1997 que l'ADES devient l'ANDES.

Véritable «Réseau Sport des Collectivités locales », l'association s'appuie désormais sur un réseau de plus de 3 000 villes avec une spécificité sportive. C'est un véritable lieu d'échanges sur les problématiques sportives des collectivités.

### **CINQ MISSIONS AU SERVICE DES ADHERENTS**

Un réseau d'échanges et de réflexion de plus de 3 000 villes en matière de politique sportive

Représenter ses adhérents au sein d'instances nationales décisionnaires (Ministère des Sports, CNDS, CERFRES...)

Obtenir des conseils juridiques et techniques grâce à nos partenaires (cabinet d'avocats Fidal, Fédération Française de Tennis, de Rugby, EDF Collectivités...)

Organiser des réunions thématiques par département (dossier CNDS, critères d'attribution de subventions, équipements sportifs...)

Des outils d'informations réservés : la lettre d'information, le site internet avec les dossiers et le forum de discussion

### • Les objectifs

- ✓ **Échanger et capitaliser sur les expériences** des collectivités adhérentes en matière de politique sportive.
- ✓ **Assurer la défense des intérêts matériels et moraux** de ses membres en toute matière relative aux activités et infrastructures sportives, par voie d'action ou d'intervention en justice.
- ✓ **Assurer la représentation collective** de ses adhérents auprès de l'État, des Collectivités Territoriales, du Mouvement Sportif et notamment des Fédérations.
- ✓ **Développer une politique partenariale** avec le Mouvement sportif (CNOSF, Fédérations, Liges professionnelles).

# Présentation du Comité directeur et de l'Equipe



Jacques THOUROUDE  
Président - Castres (81)



Arielle PIAZZA  
Vice-Présidente  
Bordeaux (33)



Yves BARBOUSSAT  
Vice-Président  
Chambéry (73)



Jacqueline FAUTH  
Vice-Présidente  
Liévin (62)



Jean-Jacques PLACE  
Vice-Président  
Tours (37)



Alain PARROT  
Vice-Président d'honneur  
Villiers en plaine (79)



Michel CHAMPION  
Trésorier - Cholet (49)



Roger PAOLETTI  
Trésorier adjoint - Villenoy (77)



Christine LAROCLETTE  
Secrétaire générale - Dardilly (69)



Jean-Paul GRANDIERE  
Secrétaire général adjoint - Avon (77)



Michel FRANQUES  
Albi (81)



Roland DAVAU  
Althen des Paluds (84)



René PINAZZA  
Béziers (34)



Michel POUEYTS  
Biarritz (64)



Jean-Marie DELUCHE  
Blanquefort (33)



Christophe FANGEAUX  
Carcassonne (11)



Franck TISON  
Cherbourg (50)



Christian TELLIER  
Compiègne (60)



Francis GERARD  
Joué les Tours (37)



Jack DILLENBOURG  
La Rochelle (17)



Yves ROULEAU  
La Roche sur Yon (85)



Joseph DALLA-RIVA  
Lavaur (81)



Marc SANCHEZ  
Lavelanet (09)



Jean-Louis ARCARAZ  
Libourne (33)



Jean BERTHAUD  
Mâcon (71)



Cathy VINCIGUERRA  
Marignane (13)



Renaud ROUANET  
Mazamet (81)



Belkir BELHADDAD  
Metz (57)



Bernard AUGE  
Montredon Labessonnié (81)



Sébastien SEMERIL  
Rennes (35)



Jacques SIBILLI  
Salon de Provence (13)



Ludovic MANSUY  
Ant-André de Cubzac (33)



Lucien JAFFRE  
Vannes (56)



Maxime GAGLIARDI  
Vanves (92)



Renaud LETITRE  
Villeneuve-Loubet (06)



Gilbert-Luc DEVINAZ  
Villeurbanne (69)

## Les collaborateurs



Cyril CLOUP  
Directeur



Ludivine SAILLARD  
Responsable CNDS –  
Equipements sportifs



Yannick MAUREL  
Responsable  
administratif et  
financier



Aurélie BOUILLON  
Chargée de la  
Communication et des  
Partenariats



Corinne FRIZZI  
Chargée de  
mission auprès du  
Président



Angélique MOULY  
Assistante  
administrative

## La gouvernance du sport

Les communes représentent les premiers financeurs publics du sport avec une croissance toujours plus soutenue.

### Les dépenses publiques (en milliards d'euros courants)

	2005	2006	2007	2008	2009	2008/2009	Structure 2008
Etat	4.0	4.1	4.2	4.3	4.3	+ 0 %	28.5 %
Collectivités, dont	9.1	9.6	10.2	10.6	10.8	+ 1.89 %	71.5 %
Communes	8.0	8.4	9.0	9.3	9.4	+ 1.08 %	62.3 %
Départements	0.7	0.8	0.8	0.8	0.8	+ 0 %	5.2 %
Régions	0.4	0.4	0.5	0.5	0.6	+ 20 %	4.0 %
TOTAL	13.1	13.7	14.4	14.8	15.1	+ 2.03 %	100.0 %

### **Les engagements de l'ANDES :**

Permettre une meilleure représentation des intérêts des communes dans les organismes nationaux et territoriaux de cogestion du sport en lien avec leur implication majeure dans le soutien à la pratique sportive en France

### **Les actions de l'ANDES :**

#### ***Au sein du Centre national du développement du sport (CNDS)***

- Représentation des collectivités locales au sein des commissions nationales et territoriales
- Demande d'une voix délibérative pour les élus locaux dans le cadre des commissions territoriales

#### ***Avec le Ministre des Sports :***

- Réceptions des élus locaux en charge des sports le 14 mars 2011 et le 05 décembre 2011 qui marquent des étapes décisives dans la construction d'un partenariat stable entre l'Etat et les Communes.

#### ***Membre de la commission d'examen des règlements fédéraux relatifs aux équipements sportifs (CERFRES)***

- Extension du délai d'application pour les nouveaux tracés de Basket Ball jusqu'en septembre 2015 (au lieu de septembre 2012) pour les niveaux H2 et H1 (3296 salles)

#### ***A l'Assemblée du sport***

- Un représentant à la conférence nationale du sport, qui sera composée de 31 membres.

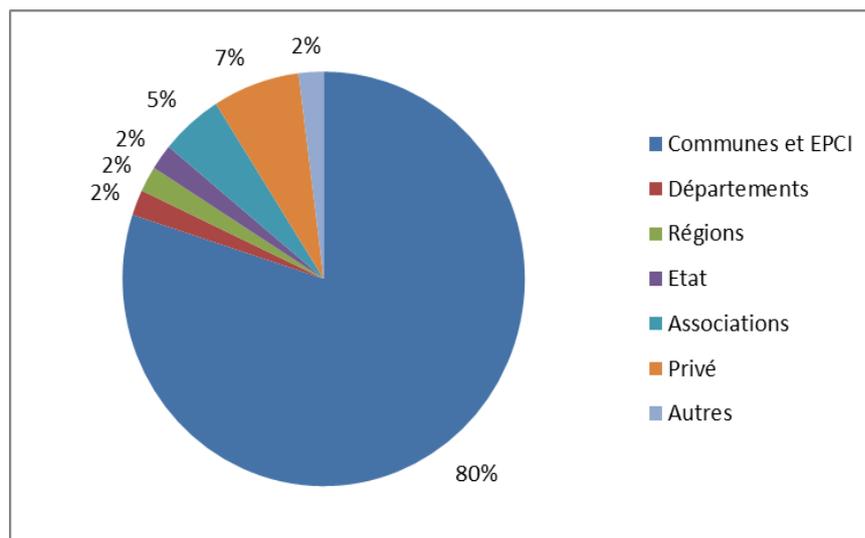
#### ***Avec les fédérations sportives***

- Réflexions sur les relations financières entre les Fédérations, leurs comités régionaux et départementaux et les Associations, notamment sur les diverses amendes administratives et sanctions sportives qui impactent fortement les budgets des clubs.

## Les équipements sportifs

Propriétaires de plus de 80% des équipements sportifs, les communes doivent faire face à l'enjeu majeur de la rénovation de leur patrimoine sportif (250 000 installations) des prochaines décennies. L'année médiane de construction des installations est 1987 (24 ans), et 75% des installations ont plus de 31 ans.

### Propriété des équipements sportifs



(Source : RES août 2009)

### Les engagements de l'ANDES :

Aider les collectivités locales dans leur projet de construction et de rénovation d'équipements sportifs et concourir à un maillage territorial pertinent.

### Les actions de l'ANDES :

- **Les Diagnostics Territoriaux Approfondis (DTA) : en association avec l'Association des maires de France**, l'ANDES participe au comité de pilotage des DTA. Cette démarche d'analyse de l'offre et de la demande sportives sur un territoire, a pour vocation de proposer un outil d'aide à la décision des élus locaux sur leur politique sportive sur un territoire.
- **Comité de pilotage sur le Recensement des équipements sportifs (RES)** – Etude sur la Ruralité sur proposition de l'ANDES
- **Prêts à taux bonifiés** : l'ANDES souhaite faciliter les investissements des communes en prenant l'exemple du financement des logements sociaux via un adossement sur les fonds d'épargne de la Caisse des dépôts. La proposition a été transmise à Madame la Ministre des Sports et Monsieur le Ministre des Finances et de l'Economie.
- **Comité des grands équipements sportifs (COGEQUIS)**

## Le sport professionnel

Que recouvre le terme « sports professionnels » ? Peut-on considérer d'un même œil des clubs de football et des clubs de handball ? Si l'on se réfère aux budgets des clubs professionnels et aux aides publiques, il existe une différenciation entre les disciplines qui pourraient être « autonomes » (le football et le rugby principalement) et les autres disciplines qui sont dépendantes, comme le montre le tableau ci-dessous, en grande partie des subventions des collectivités territoriales.

### Les subventions publiques moyennes par club professionnel (en %)

	en %	en €
<b>Football Ligue 1</b>	4%	1 700 000€
<b>Football Ligue 2</b>	11%	1 037 000€
<b>Rugby Top 14</b>	12%	1 230 000€
<b>Rugby Pro D2</b>	17%	470 000€
<b>Basket-Ball Pro A</b>	31%	1 040 000€
<b>Volley-Ball Pro A</b>	65%	810 000€
<b>Handball D1</b>	65%	1 186 714€

(Sources : DNCG et Ligues professionnelles)

### Les engagements de l'ANDES :

Développer une politique partenariale avec les ligues sportives professionnelles pour exprimer les contraintes financières et juridiques qui impactent les Communes face aux attentes et au développement du sport professionnel.

### Les actions de l'ANDES :

- **Création de la commission Grandes villes/Sports professionnels** qui aborde leurs différentes problématiques spécifiques
- **Enquête sur les coûts induits pour la réception de l'Euro 2016 de football**
- **Comité des Grands Evènements Sportifs Internationaux (COGESI)** : Mme PIAZZA, adjointe aux sports de Bordeaux, analyse et priorise les projets de concours financiers aux candidatures et / ou à l'organisation de grandes compétitions sur le territoire national
- Position de principe en faveur de la propriété des enceintes sportives par les clubs professionnels :
- Intervention lors de la Commission Arenas 2015
- Echanges avec l'Association nationale des ligues sportives professionnelles (ANLSP) et entretiens et suivis avec les Ligues nationales de football et de rugby pour une utilisation des fonds provenant des droits télévisuels au profit des installations

## Santé et Développement Durable

La France compte aujourd'hui plus de 35 millions de pratiquants dont 16 millions de licenciés.

Les Français sont 52 % à pratiquer le sport principalement hors des infrastructures spécifiques – Ainsi, en 2009, 48 % des Français âgés de 15 ans et plus déclaraient faire du sport “régulièrement” ou “assez régulièrement”. Si l'on élargit le sondage à l'activité physique, comme la marche, la bicyclette ou le jardinage, ce sont 75 % des Français qui revendiquaient une pratique régulière.

Les français seront plus actifs sur le plan sportif que les générations précédentes et auront tendance à privilégier dans ce domaine le plaisir, la détente et la convivialité.

### **Les engagements de l'ANDES :**

Promouvoir l'intérêt des activités physiques et sportives pour la Santé, l'Education et le Développement durable

### **Les actions de l'ANDES :**

- « **16 propositions pour un développement durable du sport** » : elles contribuent à la stratégie nationale de développement durable du sport autour de 5 champs d'actions : la gouvernance du sport, les installations sportives, le champ environnemental et le sport professionnel. (Cf. annexes)
- **Plan National Nutrition Santé (PNNS)** : l'ANDES a effectué des propositions pour contribuer aux recommandations en termes de nutrition et d'activité physique (Cf. annexes)
- **Le plan anti cancer** : L'activité physique au service de la lutte contre le cancer
- **INPES, étude Centre d'analyse stratégique sur le sport**
- **Soutien de la proposition de la Haute autorité de la santé (HAS) pour une prescription de l'activité physique pour des patients**
- Participation au groupe de travail « femmes et sports » du Ministère des Sports

## L'Europe

Le journal officiel de l'Union Européenne du 17 avril 2012 a publié un appel à propositions ayant pour objectif « d'élaborer de futures actions de l'Union européenne ». Il fait suite aux axes de développement de la Commission européenne récapitulés dans un document intitulé « Développer la dimension européenne du sport », établis par rapport au *Livre Blanc* de 2007 et visant au renforcement des rôles économique, organisationnel et social du sport, au sein de l'Europe.

- **Pour une meilleure connaissance des interventions publiques dans le sport**

Les études proposées par la commission européenne seront pertinentes pour mieux formaliser le rôle majeur des collectivités locales, notamment au plan financier (aide aux associations, équipements sportifs, etc.).

- **Anticiper les impacts logistiques et financiers des directives européennes sur les deniers publics.**

Aujourd'hui, 80% des normes produites en France sont d'origines européennes. Les directives de la commission impactent donc très fortement l'organisation sportive de notre pays, aux niveaux logistique et/ou financier. De plus, elles ne sont pas toujours appropriées à la spécificité de notre pays, d'où la nécessité d'être présent et actif en amont de ces décisions.

- **Soutenir la création d'un organisme de contrôle financier européen pour une compétition réellement équitable**

Un système de contrôle des finances des clubs professionnels, à l'échelle de l'Europe, paraît nécessaire afin de garantir une véritable équité de la compétition sportive européenne. C'est l'exemple du Fair-play financier évoqué par Michel Platini.

### **Les engagements de l'ANDES :**

Représenter les intérêts des communes françaises auprès des instances européennes et mieux connaître les modalités de l'éligibilité des projets sportifs aux fonds européens (FEDER, FSE)

Veiller à ce que les préoccupations des Collectivités locales en matière sportive soient entendues lors des différents travaux européens.

### **Les actions de l'ANDES :**

- Favoriser une meilleure connaissance des interventions publiques dans le sport : comptes satellites du sport

- Préparation de l'année 2014 qui sera « l'année européenne du sport et de l'activité physique »

- Soutenir les initiatives en faveur d'un budget européen dédié au sport pour la période 2014-2020

- Proposer un guide destiné aux élus locaux sur l'éligibilité des projets sportifs aux subventions européennes

- Soutenir la création d'un organisme de contrôle financier européen : A l'image de l'UEFA qui vient de valider le Fair-Play financier, l'ANDES soutient la mise en place d'une direction générale des comptes des clubs professionnels européens afin de garantir l'équité sportive.

## Les partenaires

Afin d'asseoir son image et de continuer à développer son réseau, l'ANDES a établi au cours de ces dernières années de nombreux partenariats, avec des acteurs du monde institutionnel et du secteur économique.

- Le Ministère des Sports
- L'Association des Départements de France (ADF)
- La Fédération Française de Tennis
- La Fédération Française de Rugby
- EDF Collectivités
- Le Comité Français Pierre de Coubertin
- L'Association Nationale des Directeurs et Intervenants d'Installations et des Services des Sports (ANDIISS)
- Fédération Nationale des Offices Municipaux des Sports (FNOMS)
- L'Agence pour l'Education par le Sport (APELS)



Il existe également des nombreuses collaborations actives avec d'autres acteurs importants du mouvement sportif français :

- L'association des Maires de France (AMF)
- Le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)
- FIDAL (société d'avocats de droit français)
- Association pour l'Information et la Recherche sur les Equipements de Sport et de Loisirs (AIRES)

### Les engagements de l'ANDES :

Assurer aux élus en charge des sports une analyse et des conseils pragmatiques sur leurs préoccupations quotidiennes

### Les actions de l'ANDES :

- **Praticabilité des terrains** : Les protocoles d'accord signés avec la Fédération Française de Football et la Fédération Française de Rugby ont permis de conforter la primauté du pouvoir de police du maire face aux règles fédérales en matière de praticabilité du terrain.
- **L'organisation d'une journée d'information avec EDF Collectivités** : en choisissant des thèmes en liant avec l'actualité, comme la construction des bâtiments éco énergétiques ou sur les montages de dossiers pour la construction d'équipements sportifs, l'ANDES essaye de répondre au mieux aux préoccupations des élus.
- **Séminaire de travail avec l'Association des départements de France (ADF)** sur l'application de la réforme territoriale et notamment la clarification des interventions des départements et des régions
- **Les valeurs de l'olympisme** : en partenariat avec le Comité Français Pierre Coubertin, l'ANDES souhaite inciter les villes à nommer leurs installations sportives du nom du père de l'olympisme moderne.